

PROCÈS VERBAL DE LA RÉUNION DE BUREAU
De la Communauté de Communes de Damvillers Spincourt
Séance du 25 février 2026

Publié sur le site Internet <https://damvillers-spincourt.com> le 9 juin 2026

L'an deux mille vingt-six, le **25 février à 20 H 00**

Le Bureau de la Communauté de Communes étant assemblé en session ordinaire, aux bureaux de la Codecom à Damvillers, après convocation légale, en date du 16 février 2026 sous la présidence de **M. Jean Marie MISSLER**.

Membres du bureau présents :

- ✓ M. CAPUT Christophe
- ✓ M. CARLU Jean-Baptiste
- ✓ M. GEORGES Denis
- ✓ M. HAUPTMANN Gérard
- ✓ M. JACQUE Philippe
- ✓ M. LE FRANCOIS Bertrand
- ✓ M. MAZET Thierry
- ✓ M. MICHELS Julien
- ✓ M. MISSLER Jean-Marie
- ✓ M. NIVELET Matthieu
- ✓ M. PERIGNON Alain
- ✓ Mme POSTAL Anne

Membres du bureau excusés :

- ✓ Mme BALLIEU Gilberte
- ✓ M. BRELLE François
- ✓ Mme FAUQUENOT Evelyne
- ✓ Mme FORGET Lorette
- ✓ M. PIRAN Serge
- ✓ M. PROT Patrice
- ✓ M. SELLIER Hubert
- ✓ M. TRINOLI Massimo

Participants non élus :

- ✓ Mme CLEMENT Béatrice
- ✓ M. BONTEMPS Anthony,
- ✓ M. HAROS Pascal

Madame Jocelyne ANTOINE, sénatrice de la Meuse et conseillère communautaire, invitée permanente aux réunions de bureau, est absente excusée.

Le quorum étant atteint, il a été procédé, conformément à l'article L2121-15 du code général des collectivités territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris au sein du Comité. Mme Anne POSTAL ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désignée pour remplir ces fonctions, qu'elle a acceptées.

Le Président rappelle que le procès-verbal de la séance du 8 décembre 2025 a été adressé à tous les membres du bureau. Aucune observation n'ayant été formulée, le PV est approuvé à l'unanimité.

Avant d'aborder l'ordre du jour, le Président demande l'ajout de 3 points à l'ordre du jour :

- ⇒ Créances éteintes.
- ⇒ Remboursement d'une facture.
- ⇒ Demande de dérogation scolaire.

Ordre du jour :

1. Point sur les dossiers en cours.
2. Présentation des CFU et des budgets.
3. Créances éteintes.
4. Demande de dérogation scolaire.
5. Subventions sorties scolaires 2024-2025.
6. Demandes de subventions exceptionnelles de trois écoles pour des équipements extérieurs.
7. Remboursement d'une facture.
8. Questions diverses.

1. POINT SUR LES DOSSIERS EN COURS

- Réunions PLUi : le Président rappelle la tenue des 8 réunions d'informations avec l'AGAPE sur les différents groupes de communes. Belle participation en générale lors des réunions, seules trois communes n'ont pas été représentées.

Le Président rappelle qu'il est nécessaire que les communes délibèrent et fassent remonter leur décision à la CCDS dès que possible.

- Elections municipales : considérant le nombre de listes déposées à l'heure actuelle sur chacune des communes du territoire, il ne devrait y avoir qu'un seul tour.

Aussi, le Président indique que la date limite d'installation du prochain conseil communautaire est le 17 Avril. Il indique que dans ce cas il réunira le Conseil Communautaire le 16 Avril (la date ne convenant pas à tous les élus, la réunion pourrait être avancée au 9 avril).

- M. CAPUT indique que les marchés relatifs au programme de travaux de gestion des milieux aquatiques liés à la compétence GEMAPI ont été lancés à la consultation, quatre entreprises ont déposé une offre. La CAO se réunira pour étudier les offres le 4 Mars.
- M. LE FRANCOIS indique la tenue d'un comité syndical du SMET avec à l'ordre du jour la future gestion du site de la Veuve gérée par le SIVALOM, syndicat auquel adhère le SMET. Le futur marché a été attribué et devrait permettre une diminution notable des coûts de traitement.

2. PRESENTATION DES CFU ET DES BUDGETS

Le Président indique aux membres du bureau qu'en raison de l'incident technique survenu sur la plateforme HELIOS, les chiffres présentés ci-dessus, issus de la comptabilité de la CCDS, n'ont pas pu faire l'objet d'un rapprochement définitif avec les services du SGC.

Ces chiffres reflètent néanmoins l'ensemble des recettes, dépenses et résultats de l'exercice 2025, tels qu'enregistrés et validés par le service financier de la collectivité.

2.1 BUDGET PRINCIPAL

CFU 2025

NATURE	Investissement	Fonctionnement
Dépenses nettes	5 890 624,43	6 153 540,80
Recettes nettes	4 326 308,62	6 394 605,98
Résultat de l'exercice 2025	- 1 564 315,81	241 065,18
Résultat global de l'exercice	- 1 323 250,63	
Résultat reporté	- 297 742,22	2 266 816,96
Résultat de clôture	- 1 862 058,03	2 507 882,14
Solde des restes à réaliser	1 165 109,00	
Résultat net de clôture	- 696 949,03	2 507 882,14
Résultat global de clôture	1 810 933,11	

Propositions d'affectation du résultat :

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Chapitre 002 (résultat de fonctionnement reporté) en recettes : 1 810 933,11 €

SECTION D'INVESTISSEMENT

Chapitre 001 (solde de l'investissement reporté) en dépenses : 1 862 058,03 €

Chapitre 1068 (excédents de fonctionnement) en recettes : 696 949,03 €

Le Président indique que les résultats de fonctionnement ont nettement diminués vis-à-vis de l'exercice 2024. Cependant, il apparaît qu'une recette de 147 288€ environ, comptabilisée en 2024, aurait dû être rattachée à l'exercice 2025 puisqu'il s'agissait d'un acompte de la CAF pour l'année 2025. Cela permet donc de relativiser en partie les chiffres même si la baisse du résultat reste réelle.

Il rappelle comme indiqué lors de la présentation du DOB que le problème n'est pas lié aux dépenses de fonctionnement, qui ont été inférieures à celles de 2024, mais à la chute des recettes. Celles-ci étant notamment liées aux baisses de produits fiscaux et des reversements de l'Etat suite aux diverses décisions gouvernementales.

Budget primitif principal 2026 :

FONCTIONNEMENT EXERCICE 2026	
Total des dépenses de fonctionnement	8 164 720,11 €
Total des recettes de fonctionnement cumulées	8 164 720,11 €
INVESTISSEMENT EXERCICE 2026	
Total dépenses d'investissement cumulées	8 468 918,03 €
Total recettes d'investissement cumulées	8 468 918,03 €

Le Président indique qu'une modification a été apportée avec les éléments transmis avec le document préparatoire, celle-ci concerne le décalage de réception du FCTVA décidée dans le cadre du PLF 2026.

2.2 BUDGET ORDURES MÉNAGÈRES

CFU 2025

NATURE	Investissement	Fonctionnement
Dépenses nettes	6 851,64	995 362,90
Recettes nettes	4 857,55	998 852,82
Résultat de l'exercice 2025	- 1 994,09	3 489,92
Résultat global de l'exercice	1 495,83	
Résultat reporté	70 112,43	412 996,65
Résultat de clôture	68 118,34	416 486,57
Solde des restes à réaliser		
Résultat net de clôture	68 118,34	416 486,57
Résultat global de clôture	484 604,91	

Propositions d'affectation du résultat :

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Chapitre 002 (résultat de fonctionnement reporté) en recettes : 416 486,57 €

SECTION D'INVESTISSEMENT

Chapitre 001 (résultat de l'investissement reporté) en recettes : 68 118,34 €

Budget primitif annexe ordures ménagères 2026 :

FONCTIONNEMENT EXERCICE 2026	
Total des dépenses de fonctionnement	1 368 486,57 €
Total des recettes de fonctionnement cumulées	1 368 486,57 €
INVESTISSEMENT EXERCICE 2026	
Total dépenses d'investissement cumulées	436 404,91 €
Total recettes d'investissement cumulées	436 404,91 €

2.3 BUDGET MAISON DE SANTÉ

CFU 2025

NATURE	Investissement	Fonctionnement
Dépenses nettes	133 249,97	146 270,20
Recettes nettes	79 482,68	159 791,45
Résultat de l'exercice 2025	- 53 767,29	13 521,25
Résultat global de l'exercice	- 40 246,04	
Résultat reporté	35 813,93	46 729,56
Résultat de clôture	- 17 953,36	60 250,81
Solde des restes à réaliser		
Résultat net de clôture	- 17 953,36	60 250,81
Résultat global de clôture	42 297,45	

M. BONTEMPS indique que le déficit d'investissement est lié à l'amortissement des subventions perçues pour l'agrandissement de la maison de santé alors que les

amortissements liés aux travaux n'ont pas encore débuté. Les écritures de régularisations seront effectuées cette année ce qui permettra d'améliorer les résultats.

Propositions d'affectation du résultat :

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Chapitre 002 (résultat de fonctionnement reporté) en recettes : 42 297,45 €

SECTION D'INVESTISSEMENT

Chapitre 1068 (résultat de l'investissement reporté) en recettes : 17 953,36 €

Budget primitif annexe maison de santé 2026 :

FONCTIONNEMENT EXERCICE 2026	
Total des dépenses de fonctionnement	201 711,45 €
Total des recettes de fonctionnement cumulées	201 711,45 €
INVESTISSEMENT EXERCICE 2026	
Total dépenses d'investissement cumulées	187 667,36 €
Total recettes d'investissement cumulées	187 667,36 €

2.4 BUDGET ZA ETON

CFU 2025

NATURE	Investissement	Fonctionnement
Dépenses nettes	0,00 €	0,00 €
Recettes nettes	0,00 €	0,00 €
Résultat de l'exercice 2025	0,00 €	0,00 €
Résultat global de l'exercice	0,00 €	
Résultat reporté	- 28 604,58	- 74 113,32
Affectation du résultat		
Résultat de clôture	- 28 604,58	- 74 113,32
Solde des restes à réaliser		
Résultat net de clôture	- 28 604,58	- 74 113,32
Résultat global de clôture	- 102 717,90	

Propositions d'affectation du résultat :

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Chapitre 002 (résultat de fonctionnement reporté) en dépenses : 74 113,32 €

SECTION D'INVESTISSEMENT

Chapitre 001 (résultat de l'investissement reporté) en dépenses : 28 604,58 €

Le Président rappelle que plusieurs projets sont en cours avec le soutien de M. CARLU, conseiller délégué à l'économie et qu'il y a bon espoir de voir de nouvelles activités s'implanter enfin sur la zone.

Budget primitif annexe ZA ETON 2026 :

FONCTIONNEMENT EXERCICE 2026	
Total des dépenses de fonctionnement	530 872,90 €
Total des recettes de fonctionnement cumulées	530 872,90 €
INVESTISSEMENT EXERCICE 2026	
Total dépenses d'investissement cumulées	456 759,58 €
Total recettes d'investissement cumulées	456 759,58 €

2.5 BUDGET ZA DAMVILLERS

CFU 2025

NATURE	Investissement	Fonctionnement
Dépenses nettes	0,00	0,00
Recettes nettes	0,00	1 404,57
Résultat de l'exercice 2025	0,00	1 404,57
Résultat global de l'exercice	1 404,57	
Résultat reporté	- 95 212,85	- 1 512,39
Résultat de clôture	- 95 212,85	- 107,82
Solde des restes à réaliser		
Résultat net de clôture	- 95 212,85	- 107,82
Résultat global de clôture	- 95 320,67	

Propositions d'affectation du résultat :

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Chapitre 002 (résultat de fonctionnement reporté) en dépenses : 107,82 €

SECTION D'INVESTISSEMENT

Chapitre 001 (résultat de l'investissement reporté) en dépenses : 95 212,85 €

Le Président rappelle que de nombreux terrains restent disponibles sur cette zone mais que des travaux sont sans doute à prévoir pour permettre leur accessibilité. Il sera donc nécessaire de mener une réflexion sur le potentiel réel de ces terrains.

Budget primitif annexe ZA DAMVILLERS 2026 :

FONCTIONNEMENT EXERCICE 2026	
Total des dépenses de fonctionnement	530 872,90 €
Total des recettes de fonctionnement cumulées	530 872,90 €
INVESTISSEMENT EXERCICE 2026	
Total dépenses d'investissement cumulées	456 759,58 €
Total recettes d'investissement cumulées	456 759,58 €

2.6 BUDGET LOTISSEMENT LES TRICHES DOMMARY BARONCOURT

CFU 2025

NATURE	Investissement	Fonctionnement
Dépenses nettes	0,00	9 922,15
Recettes nettes	0,00	156 060,00
Résultat de l'exercice 2025	0,00	146 137,85
Résultat global de l'exercice	146 137,85	
Résultat reporté		- 211 799,48
Résultat de clôture		- 65 661,63
Solde des restes à réaliser		
Résultat net de clôture		- 65 661,63
Résultat global de clôture		- 65 661,63

Propositions d'affectation du résultat :

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Chapitre 002 (résultat de fonctionnement reporté) en dépenses : 65 661,63 €

SECTION D'INVESTISSEMENT

Chapitre 001 (résultat de l'investissement reporté) en dépenses : €

Budget primitif annexe Lotissement Les Triches DOMMARY BARONCOURT 2026 :

FONCTIONNEMENT EXERCICE 2026	
Total des dépenses de fonctionnement + reports	145 162,63 €
Total des recettes de fonctionnement cumulées + reports	145 162,63 €
INVESTISSEMENT EXERCICE 2026	
Total dépenses d'investissement cumulées	€
Total recettes d'investissement cumulées	€

M. JACQUES demande quand l'opération a été lancée. Le Président indique que les travaux ont démarré en 2024. M. BONTEMPS détaille la situation : 6 parcelles ont déjà été vendues et 3 sont sous compromis, 2 parcelles restent disponibles.

L'ensemble des éléments du budget général et des 5 budgets annexes de la CCDS seront présentés au vote du conseil communautaire du 5 mars 2026.

3. CREANCES ETEINTES

AFFAIRE N° 2026-02-25-01

Plusieurs dossiers de surendettement ont été transmis par la Trésorerie de Verdun. Ces dossiers de surendettement nécessitent une délibération du bureau, pour pouvoir matérialiser l'effacement des dettes sur les différents budgets, selon les montants suivants :

✚ **892,50 €** sur le **budget général**.

✚ **1 470,48 €** sur le **budget ordures ménagères**.

Selon la validation par le bureau, les mandats correspondants pourront être émis à l'article budgétaire 6542 « non-valeur-Créances éteintes ».

Vu les statuts de la Communauté de Communes de Damvillers Spincourt,

Considérant les éléments du dossier transmis par la trésorerie de Verdun,

Considérant le surendettement et la décision d'effacement de dettes,

Le bureau, après en avoir délibéré,

✚ Autorise l'effacement de dettes sur le **budget général** pour un montant de 892,50 € et l'émission des mandats correspondants sur le compte 6542.

- Liste n° : 8077100633 : 892,50 €

✚ Autorise l'effacement de dettes sur le **budget annexe ordures ménagères** pour un montant de 1 470,48 € et l'émission des mandats correspondants sur le compte 6542.

- Liste 8081721133 : 296,28 €
- Liste 8123700133 : 288,20 €
- Liste 8078500533 : 886,00 €

Voix pour : 12

Voix contre : 0

Abstention : 0

4. DEMANDE DE DEROGATION SCOLAIRE

AFFAIRE N° 2026-02-25-02

Vu les statuts de la CODECOM de Damvillers Spincourt et notamment la compétence scolaire,

Vu la demande de :

✚ Monsieur et Madame SPAMPATTI Cédric, domiciliés à Boulogny, sollicitant une dérogation scolaire pour leur enfant SPAMPATTI Ilyan à l'école de DOMMARY BARONCOURT.

Considérant les motifs invoqués,

Le Président rappelle qu'il est nécessaire de prendre en compte l'équité de traitement des demandes des familles et aussi l'équilibre des effectifs dans les différents groupes scolaires du territoire qui sont déjà en baisse.

Effectivement, plusieurs alertes de fermetures potentielles de classe ont eu lieu ces dernières années.

En outre, il est essentiel de conserver les effectifs des services périscolaires, la collectivité a mis les moyens pour fournir des services à la population, en particulier sur le Bois Brûlé.

Après en avoir délibéré, le Bureau communautaire :

ACCEPTE la dérogation scolaire suivante sous réserve de capacité d'accueil suffisante au sein de l'établissement :

- SPAMPATTI Ilyan à l'école de DOMMARY BARONCOURT.

Voix pour : 12

Voix contre : 0

Abstention : 0

5. SUBVENTIONS SORTIES SCOLAIRES 2024-2025.

AFFAIRE N° 2026-02-25-03

Le Président rappelle les règles applicables dans le cadre du règlement intercommunal.

Vu les statuts de la Communauté de Communes de Damvillers Spincourt et notamment la compétence scolaire,

Vu le règlement intercommunal en matière de sorties scolaires,

Considérant les justificatifs présentés,

Le bureau après en avoir délibéré autorise le versement des subventions scolaires suivantes :

	Classes	Type de voyage/ sortie	Somme sollicitée	Nbre élèves	Dépenses (reste à charge)	Montant proposé
DAMVILLERS	PS-MS / GS	<i>Fin d'année + culturel</i> Ferme de Woimbey	5 € + 15 €	48	372,00 €	372,00 €
	PS / CP / CE1 / CE1-CE2 / CM2	<i>Fin d'année + Culturel</i> Musée de la Bière de Stenay	5 € + 15 €	108	945,00 €	945,00 €
	CE2-CM1 / CM1	<i>Fin d'année + culturel</i> Versailles	5 € + 15 €	39	669,00 €	669,00 €
Total						1 986,00 €
SPINCOURT	PS / MS / GS	<i>Culturel</i> Spectacle Cie des 3 Chardons	5 €	51	246,00 €	246,00 €
	PS-MS	<i>Fin d'année</i> La Hardonnerie à Vauquois	15 €	25	641,00 €	375,00 €
	MS-GS / CP	<i>Fin année</i> Parc Argonne Découverte	15 €	43	644,74 €	644,74 €
	CE1/CE2/CM1/CM2	<i>Exceptionnel + Culturel + Fin année</i> Séjour découverte (St Hilaire 85)	5 € + 15 € + 50 €	42	3 272,70 €	2 940,00 €
Total						4 205,74 €
DOMMARY BARONCOURT	TPS / PS / MS / GS / CP / CE1 / CE2	<i>Culturel</i> Spectacle Transversales	5 €	114	456,00 €	456,00 €
	TPS / PS / MS / GS	<i>Fin année</i> Parc Argonne Découverte	15 €	59	1 756,50 €	885,00 €
	CP / CE1 / CE2	<i>Fin année</i> Visite de Metz + Centre Pompidou	15 €	68	1 710,00 €	1 020,00 €
	CM1 / CM2	<i>Exceptionnel + fin année + culturel</i> Séjour découverte (Lion/Mer 14)	50 € + 15 € + 5 €	39	8 904,70 €	2 730,00 €
	CM2	<i>Immersion collège</i>	0 €	25	192,00 €	0,00 €
Total						5 091,00 €
ROUVROIS	TPS / MS / MS / GS	<i>Culturel</i> Spectacle Transversales	5 €	44	176,00 €	0,00 €
	TPS / PS / MS / GS / CP / CE1	<i>Culturel</i> Spectacle Cie 3 Chardons	5 €	80	600,00 €	400,00 €
	TPS / PS / MS / GS	<i>Fin année</i> CPIE de la Meuse	15 €	42	1 000,00 €	630,00 €
	CP / CE1	<i>Fin année</i> Par Argonne Découverte	15 €	33	1 079,50 €	495,00 €
	CE2 / CM1 / CM2	<i>Culturel</i> Spectacle Transversales	5 €	51	204,00 €	204,00 €
	CE2 / CM1 / CM2	<i>Fin année</i> Sainte-Croix à Rhodes	15 €	41	1 700,00 €	615,00 €
Total						2 344,00 €
BILLY	CM1-CM2	<i>Culturel</i> Spectacle transversales	5 €	40	160,00 €	0,00 €
		<i>Culturel</i> Spectacle Transversales	5 €	41	164,00 €	164,00 €
		<i>Fin année</i> Parc Sainte-Croix à Rhodes	15 €	37	1 803,00 €	645,00 €
Total						809,00 €
MANGIENNES	CP-CE1-CE2	<i>Sortie fin année annulée en raison de la canicule</i>				0 €
Total						0 €
ST LAURENT	TPS/PS/MS/GS	<i>Fin d'Année + pédagogique</i> Ferme équestre du Sonvaux - Les Eparges	15 € + 5 €	29	889,00 €	580,00 €
Total						580,00 €
TOTAL						15 015,74 €

Voix pour : 12
Voix contre : 0
Abstention : 0

6. DEMANDES DE SUBVENTIONS EXCEPTIONNELLES DE TROIS ECOLES POUR DES EQUIPEMENTS EXTERIEURS.

AFFAIRE N° 2026-02-25-04

Lors de la réunion de bureau du 17 juin 2025, le Président avait exposé les trois demandes formulées par les directeurs d'école en vue de l'acquisition de matériels pédagogiques ou sportifs.

1. École de Spincourt :

L'établissement sollicite l'achat de jeux destinés à la cour de récréation. Le matériel envisagé comprend des briques de construction à taille humaine permettant la réalisation d'éléments tels que cabanes, chaises ou tables, ainsi que des raquettes à rebond, visant à favoriser les activités ludiques et motrices en extérieur.

Montant du devis : 1 773 € TTC

2. École de Damvillers :

La Directrice sollicite l'acquisition de matériel sportif, en s'appuyant sur les instructions officielles préconisant la mise en œuvre d'une activité physique quotidienne, considérée comme un facteur essentiel de bien-être, de santé et de réussite scolaire.

Les équipements demandés visent à remplacer le matériel devenu obsolète et à diversifier les activités motrices proposées, en vue de la mise en place effective de 30 minutes d'activité physique quotidienne en complément des séances d'enseignement de l'EPS.

Montant du devis : 3 381,08 € TTC

3. École de Rouvrois-sur-Othain :

Le Directeur sollicite l'acquisition de vélos pour les élèves de maternelle, en remplacement de ceux actuellement en mauvais état.

Montant du devis : 2 111,83 € TTC

Lors de cette séance, les membres du bureau avaient proposé de rechercher des financements envisageables avant de prendre une décision.

Après investigation, il apparaît qu'aucune aide des partenaires institutionnels n'entre dans le champ d'action des investissements sollicités par les écoles.

Par conséquent, il convient de se positionner sur ces demandes.

Mme POSTAL propose de réfléchir s'il est envisageable de réaliser une commande groupée via la CCDS et de répartir ensuite les équipements afin de négocier de meilleurs tarifs.

Vu les statuts de la Communauté de Communes de Damvillers Spincourt et notamment la compétence scolaire,

Considérant les justificatifs présentés,

Le bureau après en avoir délibéré décide :

- D'accepter de soutenir et financer les projets des écoles
- D'acquérir en direct les matériels demandés pour optimiser les achats.

Voix pour : 12

Voix contre : 0

Abstention : 0

7. REMBOURSEMENT D'UNE FACTURE.

AFFAIRE N° 2026-02-25-05

Dans le cadre de la réflexion engagée sur une éventuelle prise de compétence « Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) » par la CCDS, des réunions d'information et d'échanges ont été organisées à destination des communes membres les 4, 11 et 13 février 2026.

Ces réunions avaient pour objet de présenter les enjeux juridiques, techniques, financiers et stratégiques liés à l'exercice de la compétence PLUi à l'échelle intercommunale, d'en exposer l'intérêt potentiel pour l'aménagement cohérent du territoire communautaire et de permettre aux communes de disposer de l'ensemble des éléments nécessaires à leur prise de décision.

À l'occasion de l'une de ces réunions de travail, organisée le 11 février 2026, M. Thierry MAZET, Vice-président délégué à la problématique globale du PLUi, a avancé des frais de restauration engagés dans le cadre strict de cette mission, pour un montant de 93,70 €, sur présentation des justificatifs correspondants.

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L.2123-18 et suivants relatifs au remboursement des frais engagés par les élus dans l'exercice de leurs fonctions.

Vu l'arrêté n° 2024-02 portant délégation de fonction à M. Thierry MAZET pour l'exercice des missions liées à la problématique globale du PLUi.

Considérant que, dans le cadre du projet de prise de compétence PLUi par la Communauté de Communes de Damvillers Spincourt, des réunions d'information et

d'échanges ont été organisées à l'attention des communes membres afin de présenter les enjeux, les avantages et les modalités potentielles de cette compétence, et de permettre à chaque commune de disposer des éléments nécessaires à sa propre décision.

Considérant que ces réunions présentent un caractère strictement professionnel et s'inscrivent dans l'exercice normal des fonctions électives des représentants de la CCDS, dans un objectif d'intérêt public local.

Considérant que le 11 février 2026, Monsieur Thierry MAZET a avancé des frais de restauration directement liés à cette mission, pour un montant de 93,70 €, dûment justifiés par la production des pièces correspondantes.

Considérant que ces frais, peuvent donner lieu à remboursement.

Le bureau, après en avoir délibéré :

Autorise le remboursement à Monsieur Thierry MAZET des frais de restauration engagés le 11 février 2026 pour un montant total de 93,70 €.

Voix pour : 12

Voix contre : 0

Abstention : 0

8. QUESTIONS DIVERSES

- M. HAROS intervient sur le devenir de la caravane du sport qui réalise des activités sur certains de nos groupes scolaires (Mangiennes et Rouvrois-sur-Othain). Effectivement, cette activité, qui a maintenant une belle fréquentation, est portée par le CDOS qui a obtenu des financements pour la mise en place de cette action. Toutefois, les crédits doivent se terminer prochainement. Plusieurs personnes se demandent s'il serait possible de maintenir cette activité sur le territoire.

Le Président indique que le Département finançait certaines actions de ce type via les ILCG mais qu'il a stoppé ces financements ces dernières années. Certaines activités ont pu perdurer mais avec une participation financière des participants.

- Le Président indique avoir rencontré diverses associations sur le secteur de Damvillers à leur demande et avec la présence de Mme POSTAL. Il a notamment pu rencontrer les membres et voir les activités proposées par le « Repair Café ». Il indique qu'il semble important de soutenir ce type d'activités.

La séance est levée à 22 H 00.

Ordre du jour :

1. Point sur les dossiers en cours.
2. Présentation des CFU et des budgets.
3. Créances éteintes.
4. Demande de dérogation scolaire.
5. Subventions sorties scolaires 2024-2025.
6. Demandes de subventions exceptionnelles de trois écoles pour des équipements extérieurs.
7. Remboursement d'une facture.
8. Questions diverses.

Membres du bureau présents :

- ✓ M. CAPUT Christophe
- ✓ M. CARLU Jean-Baptiste
- ✓ M. GEORGES Denis
- ✓ M. HAUPTMANN Gérard
- ✓ M. JACQUE Philippe
- ✓ M. LE FRANCOIS Bertrand
- ✓ M. MAZET Thierry
- ✓ M. MICHELS Julien
- ✓ M. MISSLER Jean-Marie
- ✓ M. NIVELET Matthieu
- ✓ M. PERIGNON Alain
- ✓ Mme POSTAL Anne

Le Président



Jean Marie MISSLER

La Secrétaire



Anne POSTAL

